

Codéveloppement de projets d'énergie renouvelable : étude de la coopération entre société civile, collectivités et entreprises (Codev³)

Etat des lieux, modalités de coopération, conditions d'émergence, outils et recommandations.



Recommandations
 pour l'action publique
 APR TEES – Projet CIT'ENR

Contexte et objectif du projet

Le projet CIT'EnR interroge les modes de coopération caractéristiques des projets d'énergie renouvelable multi-acteurs impliquant trois types d'acteurs dans le développement du projet, à savoir société civile, collectivités et entreprises (noté **codev³**). En s'appuyant sur une démarche de Recherche Action Participative (notée RAP), CIT'EnR étudie les conditions d'émergence et de déploiement des projets d'EnR **codév³** en lien avec leur territoire. Nous avons élaboré une méthodologie de co-construction d'outils d'autoévaluation du processus et des résultats de ce type de projet.

En croisant et en associant plusieurs dispositifs empiriques -quantitatifs, qualitatifs et participatifs, en présentiel et en distanciel, en individuel et en collectif, le projet CIT'EnR propose une démarche originale permettant d'éclairer la complexité des projets d'EnR **codév³**. Les freins, les leviers et les actions à mener en soutien au déploiement ont été identifiés ensemble au sein du consortium. Divers outils sont coproduits et les spécificités régionales sont mises en lumière à travers une série d'ateliers participatifs innovants, tant dans leur contenu que de par les outils collaboratifs numériques mobilisés (figure 1).

Bien que ces projets soient encore peu nombreux, ils contribuent à la croissance et au déploiement des ENR en France grâce à la coopération entre les acteurs historiques du secteur, les acteurs publics locaux (collectivités, syndicats d'énergie, etc.) et la société civile regroupant des habitants et/ou des citoyens. Cependant, ils sont potentiellement plus risqués et plus complexes, d'où l'intérêt du projet de recherche CIT'EnR focalisé sur ce type de projet.

Figure 1 Méthodologie globale et calendrier du projet CITENR

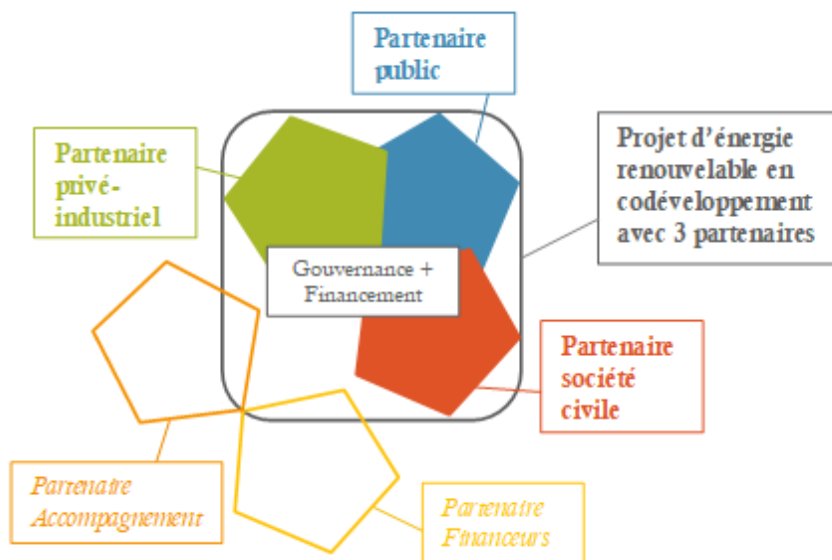


Principaux enseignements

Nous observons aujourd'hui une dynamique citoyenne et une évolution du cadre législatif réglementaire (en Europe comme en France) pour les projets d'EnR dont la nature et les modalités d'organisation ont changé ces dernières années. Le caractère récent et non stabilisé des projets d'EnR se décline par l'existence de plusieurs approches définitionnelles dans la littérature. Ainsi, Rüdinger (2016) envisage ces projets à travers leur dimension « participative ». Pour leur part, Sebi et Vernay proposent une typologie des « communautés d'énergies citoyennes » selon les modèles de revenus et la structure de gouvernance (Sebi et Vernay, 2020). Nous pouvons donc souligner une dynamique autour des projets avec un seul acteur et une autre dynamique pour les projets multi-acteurs dans les EnR. Dans le premier, il s'agit principalement des **projets d'EnR citoyens** regroupent essentiellement une catégorie d'acteurs, à savoir les citoyens, qui ont en charge la gouvernance et le financement des différentes étapes du projet d'EnR (Rüdinger, 2016). Concrètement, ces projets sont principalement accompagnés et labellisés par l'association Energie Partagée. Dans le second cas, il s'agit, de **projets d'EnR multiacteurs** se caractérisent par l'association, soit dans la gouvernance et/ou soit dans le financement du développement, d'au moins deux catégories d'acteurs: citoyens/associations, collectivités territoriales, et entreprises (dont l'activité est le développement de projets de production d'énergie) pendant une ou plusieurs phases du projet, à savoir de l'émergence jusqu'à l'exploitation en passant par le développement du projet.

Dans le projet CIT'EnR, nous avons mis en exergue une nouvelle configuration, celle des projets d'EnR **codév³** qui constituent une sous-catégorie des projets multi acteurs. Ils se caractérisent par l'association, dans la gouvernance ainsi que dans la gestion du projet en phase de développement, de 3 catégories d'acteurs : société civile, collectivités territoriales et/ou sociétés d'économie mixte ayant la compétence énergie et entreprises dont l'activité est le développement de projets de production d'énergie (figure 2).

Figure 2 Schématisation des acteurs impliqués dans un projet ENR codév³



Principaux enseignements

Enseignement 1 : Comprendre les changements du champ des EnR

Dans un premier temps, nous avons réalisé un état des lieux des projets d'EnR codév³ en mettant en exergue certaines spécificités de ces projets pour aboutir à une première typologie. L'analyse statistique descriptive des projets d'EnR codév³, par rapport aux autres types de projets, notamment citoyens, nous permet d'observer des différences marquantes en termes de taille du projet, de technologie, de puissance produite et d'implantation.

L'émergence des projets d'EnR citoyens puis des projets d'EnR codév³ sont révélateurs des évolutions du secteur. Depuis les années 2010, de nouvelles pratiques s'observent. Les stratégies des acteurs évoluent et attestent des transformations du secteur de l'énergie de façon plus générale avec le développement des EnR. Les résultats de

notre enquête nous permettent de montrer que les projets d'EnR codév³ répondent d'une certaine façon aux limites des projets portés par les développeurs seuls d'une part, et de ceux portés par les citoyens d'autre part. Mais, il reste un certain nombre d'angles morts et de tensions qui réduisent la capacité des acteurs à faire aboutir des processus de codéveloppement fortement contraints, en particulier par des éléments d'ordre juridique et réglementaire.

Enseignement 2 : La coopération comme levier du développement des EnR en codév³

Dans un deuxième temps, nous avons étudié les modalités de coopération dans les projets d'EnR codév³, en précisant en quoi cette notion de coopération est au cœur du fonctionnement de ce type de projets. Selon notre idéal type, les projets d'EnR codév³ se caractérisent par un processus de coopération :

- Depuis la phase risquée avec l'engagement de dépenses conjointes pendant la phase de développement, jusqu'à l'exploitation qui génère le retour sur investissement ;
- Pour choisir les modes de production, définir les processus de décision et la répartition des richesses.

La recherche CIT'EnR permet de mieux apprécier les modalités et les processus de cette coopération. Nous montrons d'abord que les acteurs engagés dans ces projets peuvent avoir des désaccords qu'ils surmontent en élaborant de nouveaux compromis et en expérimentant des formes inédites de coopération, celle-ci devenant une caractéristique du fonctionnement des projets en codév³ et une pratique partagée entre les partenaires. Toutefois, la coopération comporte des épreuves, des freins et des leviers. C'est ce qui explique la création par les acteurs d'espaces de médiation pour faciliter les échanges et construire un projet commun, mais ce n'est pas la garantie de l'aboutissement du projet d'EnR codév³. Ces espaces sont complémentaires aux espaces de discussions réglementaires imposés par la loi (ex. : réunion publique). La coopération devient un levier si le collectif d'acteurs parvient à construire une gouvernance multi-acteurs, qui soit collectivement discutée, autant sur le plan du partage des risques, des choix techniques, du partage de la prise de décision, que de celui des richesses quand le projet est en phase d'exploitation. Toutefois, elle reste encore fragile et expérimentale.

Les différents documents produits pendant le projet CIT'EnR, ont pour objectif de rendre visible la diversité des configurations organisationnelles possibles, ses forces et ses fragilités, pour aider les projets en émergence à se situer. Dans cet esprit, il est possible de consulter sur le site internet de CIT'EnR les fiches projets consacrées à deux cas de projets d'EnR codév³ qui pourront éclairer ces mécanismes et processus de coopération.

Enseignement 3 : Spécificités et dynamiques régionales - influence sur les projets en codév³

Nous faisons également émerger les spécificités et dynamiques interrégionales en lien avec les projets d'EnR codév³, en relevant les freins, les leviers et les conditions d'émergence, pour finalement identifier les actions à engager en vue de stimuler le déploiement des projets d'EnR codév³ dans une vision transrégionale. Ceci est réalisé à partir de notre base de données et des ateliers menés en Occitanie dans un premier temps, puis sur 6 autres régions, dans un dispositif participatif itératif.

Tout d'abord, nous avons mis en évidence les matrices régionales qui s'appuient sur des facteurs non directement économiques du développement territorial, notamment les réseaux d'acteurs, les normes institutionnelles, les facteurs culturels, historiques et politiques. Nous observons une certaine homogénéité dans les problématiques et éléments forts d'un projet d'EnR codév³ en France.

Cependant, les conditions favorables et défavorables semblent plus contrastées entre région, tant dans l'émergence des projets que dans le type de projet déployé. Environ 62 freins ou leviers ont été identifiés, regroupés en 16 grandes thématiques. Parmi les freins évoqués figurent le manque de chargé de mission énergie dans les collectivités, le défaut de compétence d'un des partenaires (ou élus), la défiance ou opacité dans le partage des rôles entre partenaires, ou encore le degré de militantisme citoyen selon le cas. Parmi les leviers figurent la formation des partenaires, la facilitation du processus de coopération (intelligence collective), les expériences passées de coopération sur le territoire, permettant une claire répartition des rôles et la dynamique partenariale, ou encore l'estimation des impacts socioéconomiques des projets afin de les valoriser.

Plusieurs préconisations en lien avec l'ancrage territorial des projets d'EnR codév³ ont émergé de notre étude :

- La mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de formation aux partenaires et autres acteurs (élus, etc.).
- La création de sous-sections dédiées au codev dans les fédérations professionnelles.
- L'intégration d'objectifs de codéveloppement dans les documents cadre, ainsi que l'organisation d'un système de retour d'expérience et de témoignage à l'origine de représentations et de pratiques à partager.
- Le suivi de la coopération (bilan initial des compétences et aspirations entre partenaires, bilans réguliers sur la satisfaction et les besoins, etc.) et l'existence d'écosystèmes territoriaux en faveur des EnR (artisans experts, associations d'habitants, etc.).

Enseignement 4 : Les bénéfices de la RAP pour les projets d'Enr en codév³

Dans un quatrième temps, nous montrons comment la démarche de Recherche-Action Participative Intégrale (RAP) peut venir soutenir le développement des projets d'EnR **codév**³, en mettant à disposition de tous les outils d'autoévaluation coconstruits en atelier, les processus et les résultats générés au fil des 7 ateliers participatifs réalisés.

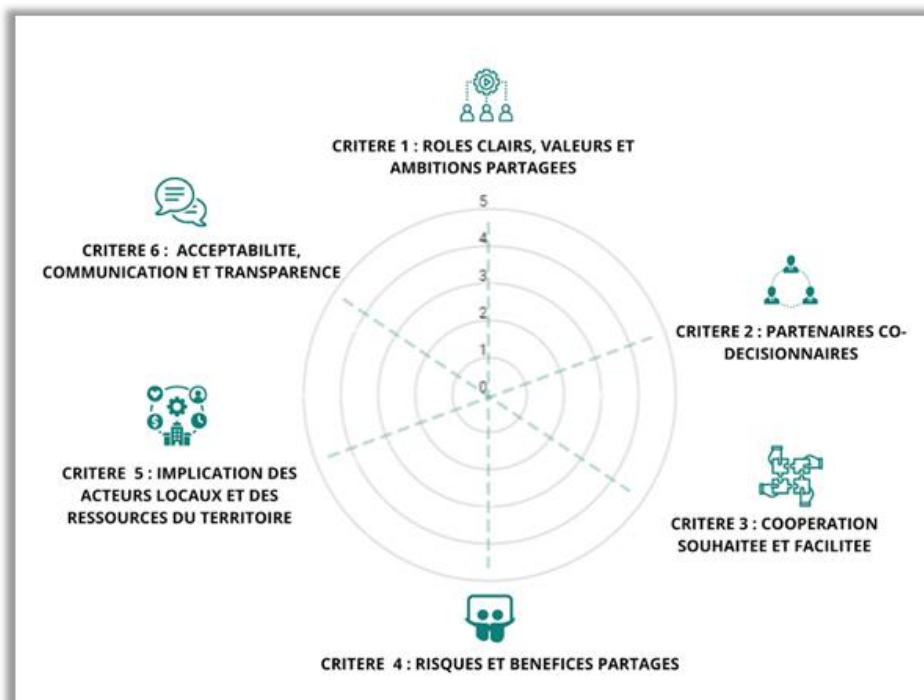
Le projet Cit'EnR a expérimenté une recherche conçue et pratiquée avec les différentes parties prenantes du projet lors de phases d'enquête qualitative et d'entretiens semi-directifs. Nous avons pu observer un engagement et un intérêt forts des acteurs dans cette démarche. Cette approche de Recherche Participative est désormais davantage reconnue par la plupart des bailleurs privés et publics français qui se sont même regroupés depuis 2018 dans un programme de co-financement de projets participatifs : CO3 (Co Construction des Connaissances) qui rentre dans sa 3e année et dont les enseignements nous seront précieux.

Parmi les nombreux bénéfices nous pouvons noter :

- La production d'outils co-produits en groupe utiles à la construction de projets d'EnR multiacteurs;
- Le développement d'outils pour les projets d'EnR **codév**³ mobilisable dans d'autres régions et sur d'autres problématiques ;
- La familiarisation de l'ensemble des parties prenantes à la RAP et au numérique ;
- La confrontation des résultats entre recherche participative et recherche conventionnelle et la mise en parallèle (entretien/ateliers).

Parmi les outils, la roue socratique des projets d'EnR **codév**³ nous semble la plus pertinente. La roue d'autoévaluation permet aux partenaires d'un même projet de mesurer sa progression personnelle au sein de son propre projet, de discuter des progrès à faire pour atteindre cet objectif et du chemin à parcourir. Elle peut être utilisée comme un compas pour maintenir le cap et faire régulièrement le point de là où on est dans les objectifs poursuivis et de là où on veut s'en aller, et ce au fil du projet (démarche réflexive itérative) (Figure 3).

Figure 3 La roue des projets d'EnR en codev³



Enseignement 5 : Vers un changement de paradigme

Enfin dans un cinquième temps, nous montrons que les projets d'EnR **codév**³ constituent un des phénomènes révélateurs des mutations en cours du secteur de l'énergie, au prisme du renouvelable, dans un contexte de transition écologique. En effet, la production d'EnR invite à un changement de paradigme, du fait de la nature, de la gestion spécifique et de la participation de nouveaux acteurs. Ces projets, et notamment ceux qui associent plusieurs acteurs, obligent à repenser la composition des ressources énergétiques et leur mode de valorisation à l'appui d'un système technique et de nouvelles infrastructures adaptées. Mais cette dynamique ne concerne pas

seulement les projets d'EnR **codév**³ qui s'inscrivent en réalité dans un mouvement de mutations du secteur de l'énergie plus large.

En réponse aux enjeux climatiques, ces projets véhiculent un nouvel imaginaire social qui modifie le rapport des acteurs aux ressources naturelles de leur territoire, les modalités de leur valorisation, nécessitant une évolution des institutions et des systèmes sociotechniques. Ils se caractérisent par un processus de coopération qui vient modifier les règles historiquement instituées : les acteurs dominants sont amenés à respecter des espaces d'informations et de délibérations, garantir la transmission des avancées du projet, discuter de la répartition des votes et des bénéfices de la société de projet (cf. enseignement 2). L'émergence et la croissance encore limitée des projets d'EnR multi-acteurs indiquent une repolitisation des choix de production énergétique productifs réalisés par des acteurs jusqu'ici non professionnels de l'énergie ou des EnR.

Néanmoins, ce processus n'est pas sans générer de tensions entre les acteurs, avec les services de l'État alors que la législation reste inadaptée à leur singularité institutionnelle (Rüdinger, 2016). Les tensions dans les rapports entre les acteurs sont accentuées par le phénomène de concentration des développeurs industriels privés. Ainsi, le rapport social se révèle fragile du fait de légitimités, de marges financières, de ressources disponibles contrastées qui génèrent des tensions régulières fragilisant la formation de compromis viable au sein de cet espace. Leur capacité à transformer un secteur historiquement centralisé, toujours dominé par des acteurs privés-industriels, reste fortement contrainte et circonscrite à un espace productif limité. On relève des difficultés de développement du fait de leur décalage avec la réglementation, les procédures juridiques et les reconfigurations de l'environnement concurrentiel (concentration). Ces éléments pèsent sur leur capacité à croître plus amplement. Toutefois, on remarque la capacité des acteurs à faire évoluer les modes de régulation historiquement institués du secteur : ils sont de plus en plus nombreux et bénéficient d'une reconnaissance institutionnelle croissante.

Les résultats de ces 5 enseignements ont été partagés en partie avec les parties prenantes du projet de recherche Cit'EnR et ils ont permis de construire quelques recommandations.

Recommandations

L'ensemble des résultats obtenus à travers notre protocole empirique nous permet de formuler des recommandations de plusieurs types : pistes de recherche, diffusion d'outils conçus par CITEnR, politiques publiques, processus et espaces pour faciliter les discussions et les rencontres entre projets d'EnR **codév**³, etc. Ces recommandations sont issues d'un travail collectif qui, au-delà de l'équipe CITEnR autrice de ce rapport, a impliqué les participants aux ateliers RAP et les partenaires du projet et membres du copil lors de l'atelier du séminaire final organisé le 17 décembre 2020. Autrement dit, leur robustesse et leur légitimité vient d'une part, de notre travail d'enquête/observation, et d'autre part des avis et idées formulées par un plus large panel de personnes impliquées dans des projets d'EnR **codév**³. Pour ce rapport, nous avons sélectionné les propositions qui nous semblent les plus cohérentes et les plus pertinentes à l'issue de notre projet. En outre, l'équipe CIT'ENR a réalisé un travail collectif en février 2021 pour préciser et clarifier chaque recommandation.

Le résultat de ce travail prend la forme du tableau ci-dessous listant 8 recommandations. Certaines s'inscrivent dans un temps court, d'autres à plus long terme. La première colonne du tableau explicite la recommandation que nous formulons. La deuxième colonne correspond aux thématiques que nous avons identifiées qui permettent de situer la recommandation, à savoir : économique ou financier, méthodologique, connaissance, construction/renfort d'un réseau d'acteurs, montée en compétence/information, communication/valorisation, politique publique ou réglementation. Enfin, dans la dernière colonne nous formulons des remarques qui précisent le contexte, le besoin/objectif (pourquoi ?) et la mise en œuvre possible (comment ?) de cette recommandation. Ces recommandations incarnent celles que nous jugeons à mettre en place, en 1ère approche et dans la recherche d'un bon rapport effort/efficacité.

Tableau 1 Les 9 principales recommandations du projet CIT'ENR

Recommandations	Thématiques	Détails et suggestions
1. Construire et animer un observatoire du codév³ , comprenant notamment un espace d'échanges entre acteurs impliqués dans les projets en codev3	Construction/ renfort d'un réseau d'acteurs Montée en compétence/ Information Communication/valorisation	Pourquoi ? Le codév³ se développe mais reste encore expérimental, avec des acteurs parfois isolés et une information encore diffuse. Le partage des informations, expériences et pratiques interrégionales peut aider les projets à évoluer et à réussir. Une communication grand public et à destination des services instructeurs permettrait de mieux faire connaître ces projets et de les faciliter. Comment ? Les acteurs co-construisent l'observatoire (structure, critères, contenu, méthode de recensement, etc.) de sorte à ce qu'il soit facile à renseigner et utile. Une enquête initiale basée sur notre rapport lance le référencement des projets, qui est ensuite exhaustif. L'observatoire comprend aussi d'autres espaces : partage d'expérience et témoignage interrégional, outils, informations, pratiques, etc. L'espace de partage se base sur un système dynamique et participatif dans le recueil, la mise à jour et le partage des expériences, des outils et des pratiques dans le codév3 (ex : suivi du respect des rôles des divers partenaires du projet).
2. Engager une recherche sur l'évolution des connaissances et des compétences des acteurs participant au codév3 tant sur le fond (technique, financiers, etc.) que sur la forme ou l'organisation (ex. outils d'animation de la coopération).	Construction du savoir Méthodologique Montée en compétence/ Information Communication/valorisation	Pourquoi ? Dans l'objectif d'enrichir et de soutenir l'évolution du codev3, et de recueillir des données sur le codev en tant que secteur impacté et à la fois vecteur d'importants changements dans le secteur des EnR. Voir la recommandation n°5
3. Envisager la création d'espaces de coopération afin d'assurer la qualité du codéveloppement entre plusieurs types de partenaires, notamment en faisant appel à un médiateur (tiers garant extérieur)	Méthodologique Construction/renfort d'un réseau d'acteurs	Pourquoi ? La coopération est au cœur du codéveloppement – certains projets se font accompagner sur le volet de la concertation, mais un certain nombre évoluent sans. Un tel espace, avec un médiateur extérieur pourrait faciliter fortement le codéveloppement. Comment ? "Former" des médiateurs existants au secteur codév grâce au dispositif de retour d'expériences (cf. recommandation n°1). Proposer une plateforme visant à stimuler la coopération (entre membres d'un projet ou entre projets), avec des antennes de concertation régionales. S'inspirer par exemple du dispositif tiers veilleurs du programme CO3 de l'ADEME et du centre d'appui du programme CO CREATE (Bruxelles).
4. Soutenir la communication et la diffusion de projets codev3 emblématiques auprès du grand public, avec un appui institutionnel	Communication/valorisation Économique ou financier	Pourquoi ? Faire connaître au plus grand nombre l'historique, les spécificités et réussites/échecs de projets phares contribue à soutenir les projets émergents, sensibiliser les élus et autres acteurs du codev3, consolider les projets existants et enfin déployer de nouveaux projets. Comment ? Processus à part ou adossé à des dispositifs existants et ceux émergent. Favoriser le format visuel : vidéo, podcast, plaquettes, etc.

<p>5. Évaluer les impacts sociaux, la portée des innovations sociales et les retombées socioéconomiques des projets en codév3.</p>	<p>Méthodologique Communication / valorisation Économique ou financier</p>	<p>Pourquoi ? La valeur locale des projets codev notamment a été calculée par Energie Partagée (2019). Mais les impacts socioéconomiques des projets codev sont encore mal mesurés à ce jour. Il semble important de prolonger le travail existant en vue d'objectiver les gains/coûts sociaux des projets codév3 et de pouvoir valoriser ces projets auprès des services de l'Etat, des partenaires potentiels du codev3 et du grand public.</p> <p>Comment ? Réaliser une étude d'impact social élargie, dans une approche mêlant démarche participative et recueil empirique (entretiens, questionnaire, etc.) / limiter la sollicitation aux porteurs</p>
<p>6. Organiser et encourager l'utilisation des outils déployés dans CIT'ENR pour accompagner l'émergence et la réussite de nouveaux projets en codév3</p>	<p>Construction du savoir Méthodologique Montée en compétence/ Information Construction/ renfort d'un réseau d'acteur</p>	<p>Pourquoi ? Les outils construits par CIT'ENR, dans le cadre de la Recherche Action Participative viennent soutenir les porteurs dans leur projet et ceux qui soutiennent le codév. Ces outils ont été éprouvés et pourraient faire l'objet d'une utilisation plus large.</p> <p>Comment ? (1) Amender les outils collaboratifs du dispositif RAP (2) Inciter les acteurs à renseigner ces outils (3) Approfondir la typologie des projets codév3 (4) Animer et accompagner l'utilisation de ces outils (5) Communiquer sur ces outils auprès des experts du secteur, de manière régulière (ce qui requiert un budget dédié)</p>
<p>7. Construire un environnement institutionnel qui encourage la montée en compétences et la valorisation des pratiques des collectivités territoriales dans le codév3</p>	<p>Montée en compétence/ Information Politique publique</p>	<p>Pourquoi ? Il existe des dispositifs institutionnels qui ont des effets contradictoires sur les stratégies des collectivités territoriales en matière d'EnR (par exemple: éviter le cumul des aides, définition du contrôle du foncier, etc).</p> <p>Comment ? Créer des groupes de travail entre les différents échelons de collectivités territoriales ; Créer un schéma directeur cadre qui articule les actions au niveau de l'Etat et des collectivités territoriales. S'assurer de l'association des réseaux et des principaux concernés dans ces discussions (ex. : les développeurs, les réseaux d'accompagnement).</p>
<p>8. Engager une stratégie d'échange et de sensibilisation avec les services de l'Etat aux niveaux national et local pour valoriser les spécificités du codév3</p>	<p>Politique publique</p>	<p>Pourquoi ? Les nuances dans l'application de la réglementation par les services instructeurs régionaux est exacerbée dans le cas du codev3, ce qui accroît les différences d'interprétation et de mise en œuvre par les services régionaux ; Il semble utile de (a) Favoriser une harmonisation des interprétations par les services régionaux / (b) valoriser les spécificités des projets codév3 / (c) réduire le temps d'instruction Lien avec la reco n°5 (évaluation)</p> <p>Comment ? Organiser des ateliers de rencontres entre services de l'Etat, porteurs et collectivités territoriales / Rédaction de notes de synthèse</p>

Ces recommandations constituent des pistes en soutien au processus de codéveloppement des projets d'EnR **codév**³, et sans doute plus largement des projets multi-acteurs.

Appel à projet de recherche : Transitions Ecologiques, Economiques et Sociales

Nom du projet : CITENR

Projet de recherche coordonné par : Amélie Artis et Dorian Litvine

Equipe de recherche :

Amélie ARTIS - coordination scientifique

Université Grenoble Alpes, CNRS, Science Po Grenoble, Pacte, Grenoble

Dorian LITVINE - coordination projet

Cabinet ISEA - recherche-action, conseil et formation, Florensac

Sylvie BLANGY- coordination équipe RAP

Centre d'Ecologie Fonctionnelle & Evolutive (CEFE) , CNRS, Univ Montpellier, EPHE, IRD, Univ Paul Valéry Montpellier 3, France

Justine BALLON – analyse scientifique, enquête de terrain, valorisation scientifique

Université Grenoble Alpes, CNRS, Science Po Grenoble, Pacte, Grenoble

Marie- Julie BERNARD - analyse juridique

Université Grenoble Alpes, Science Po Grenoble, CERDAP², Grenoble

Benjamin CARTRON - Design et animation des ateliers

Singuliers-Pluriel Consultant

Emilie DIAS - Design ateliers- conception Site Internet- supports RAP en numérique.

DIAS – Consultante

Coordination technique - ADEME :

Direction/Service :

Durée : oct 2019/Avril 2021

Partenaire(s) et Acteur(s) impliqué(s):

AREC Occitanie - Alexandre STAUB, Manon DELBELLO, Emmanuelle VALY (bénéficiaire co-traitant)

ECLR Occitanie - Sandrine CLARISSE et Alenka DOULAIN

Energie Partagée - Arno FOULON & Erwan BOUMARD

Coopawatt - Anne-Marie BAILLY

Energie Eolienne en Pays de Vilaine (EPV) - Youena LUGUE et Michel LECLERCQ

SERGIES - Emmanuel JULIEN (bénéficiaire co-traitant)

Enercoop LR - Guillaume MARCENAC

Le CLER - Yannick REGNIER et Alexis MONTEIL

Territoire(s) concerné(s) : Occitanie, France

Membres du comité d'orientation :

